

**MANIFESTE DES ASSISES RHONE-ALPES
DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS**
Organisées par les collectifs de l'IUFM de Lyon et de Grenoble

L'école française est fondée sur les valeurs de laïcité, d'égalité et de fraternité qui sont l'idéal républicain, toujours en construction. Or, considérer la connaissance comme une marchandise va à l'encontre de cet idéal. **Actuellement le gouvernement n'est plus dans la logique d'une école républicaine.** La « mastérisation » telle que Darcos l'avait conçue obéit à un principe d'économie (suppression de 14000 postes de stagiaires) et non à une amélioration de la formation des enseignants.

Pour toutes ces raisons, l'assemblée réunie lors des Assises Rhône-Alpes de la formation réunies à Lyon ce 30 juin 2009, s'obstine à demander le retrait de ce projet et des décrets qui en découleront.

Quelques principes pour améliorer la formation et le recrutement des enseignants :

- Un recrutement national par concours
- Une formation cadrée nationalement
- Le maintien du statut de fonctionnaire public d'Etat (afin d'éviter la création d'un vivier de vacataires mastérisés sans concours)
- Une formation professionnelle rémunérée, comme dans tous les corps de la fonction publique, dispensée dans une école spécifique (Justice, Police, Trésor Public, Administration, Santé)
- Les caractéristiques du recrutement : le concours à BAC +5 limite l'accès de tous. Un accès démocratique, garant d'une véritable mobilité sociale, implique que le concours se passe le plus tôt possible (par exemple en fin de L3). Dans tous les cas, il reviendra aux universités publiques d'en assurer la préparation intégrée dans les cursus de toutes les licences.

Les caractéristiques de cette formation :

- Sa durée : 2 années de professionnalisation qui déboucheront, après validation de la formation, sur la délivrance du grade de master, ce qui améliorera la qualité de la formation des enseignants (pour l'instant réduite à une année, et que les projets ministériels tentent de réduire à un semestre).
- Une formation par alternance articulant didactique / disciplinaire / professionnel par un équilibre entre formation théorique et stages pratiques progressifs pour tous, allant de l'observation à la responsabilité en passant par la pratique accompagnée. Pour que ces stages soient de réels outils de formation, les stagiaires ne doivent pas être moyens d'enseignement. Ces stages doivent être encadrés : aide à la préparation, visites, analyse de pratique après stage.

Les contenus de la formation :

- La formation commune des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré doit impérativement être maintenue et approfondie.
- L'allongement de la formation permettra de prendre en compte en particulier les dimensions relationnelle et sociale (conflits, difficultés, élèves en situation de handicap) afin de mieux prendre en compte les élèves dans leurs diversités. Cette formation doit être encadrée par des équipes de formateurs pluri-catégoriels.

Fait à Lyon, à la mairie du 4^{ème} arrondissement (Croix Rousse), le 30 juin 2009